


BIEN VIVRE ENSEMBLE à Saint-Pal-de-Mons


S'iou bían è San-Pa

DECEMBRE
2024

BULLETIN MUNICIPAL

 www.mairie-saintpaldemons.fr

  Mairie de Saint-Pal-de-Mons

 04 71 61 01 51

 contact@mairie-saintpaldemons.fr





Les Feuillantines

HÔTEL *** - RESTAURANT
LA VIALATTE - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS

TÉL. : 04 71 75 63 25

contact@lesfeuillantines.com - www.lesfeuillantines.com



AFC

HYGIÈNE & SÉCURITÉ



📞 A l'écoute de vos besoins en menuiseries

GÉRALD THÉOLEYRE

06 21 45 68 30

agmenuiserie43@gmail.com



Location avec chauffeur et
Transports de Matériels et Matériaux



06 47 25 60 73



pichonflorent@orange.fr



Rue du parvis de l'église
43600 Sainte-Sigolène

SOMMAIRE



EDITO
du Maire

4



TRAVAUX

- 8- De quelques travaux communaux prévus au budget
- 8- L'assainissement Rue du Stade
- 9- Les travaux intérieurs
- 9- L'ENISE au boulot
- 10- L'achat d'engins pour doter les services techniques
- 10- Le financement des travaux de réaménagement du carrefour de Barthou
- 11- L'installation d'une borne de recharge électrique
- 11- L'installation de nouveaux abris bus
- 12- La réfection du terrain de football et sa protection



SANTÉ

- 18- Le Docteur Lhoste est installé
- 18- Un nouvel infirmier



ANIMATIONS

- 23- Passementerie : toute la culture d'une Région
- 23- La découverte de l'Eglise
- 24- Le pèlerinage à la Chapelle de Laval : une tradition vivante
- 24- Chorale Envol'Art
- 25- La Fête de la Musique
- 26- Le Festival Interfolk
- 26- Une journée... un peu de temps... une bonne action
- 27- Le forum des associations et la journée country
- 28- La Vogue
- 30- Le centenaire du centre de secours



INFOS DIVERSES

- 33- La visite de la famille Schanzer
- 33- L'inauguration de l'Antenne France Services
- 34- L'aviez-vous deviné ?
- 34- Nouvelle édition !



ÉTAT CIVIL

- 38- Naissances
- 39- Parrainage Républicain
- 39- Mariages
- 40- Décès

6

VIE MUNICIPALE

- 6- Du changement au Coneil Municipal
- 6- La révision de l'adressage



8

14

ENFANCE/JEUNESSE

- 14- Les délégués de l'Education Nationale : des partenaires ressources de l'école
- 14- L'Ecole Publique
- 15- L'Ecole Privée
- 16- La cantine scolaire : rappel des règles et importance du respect



18

19

VIE ASSOCIATIVE

- 19- Le Club Bel Horizon
- 20- Un nouveau projet pour une nouvelle équipe
- 20- Le projet autour des droits de l'enfant
- 21- Des nouvelles de Culturs et Loisirs
- 22- L'association des commerçants



23

32

COMMERCES ET ENTREPRISES

- 32- L'Atelier B
- 32- Une nouvelle esthéticienne



33

35

NATURE ET PATRIMOINE

- 35- L'éco-paturage
- 35- « L'occitan est toujours vivant »
- 36- Le chantier sur le Chansou à Culpéroux
- 37- La conférence sur le frelon asiatique : sensibilisation et échanges



38



Chers San-Paloux,

Je suis content d'échanger avec vous : je ne vous oublie pas.

Dans un premier temps, je tiens à remercier nos pompiers du Centre de Saint-Pal et Sainte-Sigolène qui sont intervenus rapidement et avec professionnalisme.

C'est une chance de pouvoir compter sur eux.

Un grand merci également aux agents communaux, aux membres du Conseil Municipal, à Guy Decroix qui ont su pallier mon absence afin que les projets en cours puissent se concrétiser.

Je voudrais adresser ma reconnaissance à tous les San-Paloux qui m'ont adressé des messages de soutien.

Comme l'année se termine, l'équipe municipale et moi-même, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Que 2025 apporte à tous santé, joie, sérénité et pour la commune de nouvelles avancées.

Apprendre d'hier
vivre pour aujourd'hui
Espérer pour demain.

Patrick



Comme vous le savez, depuis fin Mai 2024, date à laquelle notre Maire a été victime d'un problème de santé, nous nous sommes trouvés quelque peu orphelins.

En effet, Patrick avec son expérience et ses compétences était le maillon fort de la Commune. Devant cet état de fait, et pour être dignes de la confiance qu'il nous avait accordée, nous avons fait bloc et nous avons décidé de faire face à la situation.

Chacune et chacun d'entre nous, dans nos domaines respectifs, avons tenté de régler tous les problèmes inhérents à la Mairie.

Nathalie et Pierre, responsables des écoles et des associations, Christian à l'urbanisme, Gérard et Michel responsables de la voirie et des services techniques. Lysiane à la communication et Sandrine à l'organisation des fêtes et des

animations dans la Commune. Sans oublier Jean-François qui joue un rôle important à la Communauté de Communes.

Nous nous sommes tous serré les coudes et avec l'aide de nos services administratifs (Valérian, notre DGS, Kévin à la comptabilité, Clément qui nous apporte son savoir concernant l'urbanisme, Méliissa, Tania, Magali et Nathalie) nous essayons de faire pour le mieux au service de nos concitoyens.

Nous donnerons le meilleur de nous-mêmes le temps qu'il faudra en attendant de retrouver notre Maire le plus tôt possible.

Sachez que vous pouvez compter sur nous.

Les Adjoints





DU CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Cette année, le Conseil Municipal connaît un changement dans ses élus. Jean-François Convers a souhaité quitter ses fonctions d'adjoint à la Mairie. Il reste toujours Elu Municipal et Conseiller Communautaire. Le Sous-Préfet a accepté cette démission.

Celui-ci a été remplacé par Michel Convers qui devient désormais Adjoint. Les Elus Municipaux ont voté cette décision lors du Conseil Municipal du 11 Juillet 2024.

Michel Convers vient en renfort sur la Commission Travaux avec Gérard Sabot et Christian Chambert. Il est investi aussi dans la Commission Manifestations.

Il est présent à la Commission Tourisme de la Communauté de Communes Les Marches-du-Velay-Rochebaron.

De plus, il est aussi président au sein de l'association Use S'mell et vice-président à l'Office de Tourisme Les Marches-du-Velay Rochebaron.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions et nous connaissons son engagement au service de la Commune et de ses habitants !

Nous remercions également Jean-François Convers pour son implication, son expérience en tant qu'adjoint et son travail !



Jean-François et Michel CONVERS

LA RÉVISION DE L'ADRESSAGE



Dans le cadre de la mise en conformité avec la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) sur l'adressage, notre Commune a entrepris une révision complète de son système d'adressage. Cette démarche vise à répondre aux exigences légales et à améliorer la précision et la clarté des adresses, contribuant ainsi à une meilleure sécurité publique et à la facilité d'accès aux services essentiels.

Contexte et objectifs de la révision de l'adressage

La loi 3DS impose aux communes des obligations de normalisation

des adresses pour permettre une meilleure identification des lieux d'habitation et des établissements publics ou privés. Cette réforme est particulièrement importante dans les zones rurales où les adresses peuvent manquer de précision, rendant parfois difficile l'intervention des services d'urgence ou la livraison de services postaux et privés.

L'objectif principal de cette révision est de garantir une identification fiable et précise de chaque habitation et bâtiment. Cela permet de faciliter l'intervention des services de secours, l'acheminement des colis, et l'accès simplifié à divers services.



Démarche de mise en conformité

Pour mener à bien ce projet, les Elus Municipaux ont pris en charge la révision des adresses en s'appuyant sur le cadastre, notamment pour les lieux qui nécessitaient des noms nouveaux. Le choix a été fait de conserver, autant que possible, les noms existants, afin de minimiser l'impact sur les habitudes des habitants. La numérotation des bâtiments a également été revue pour assurer la cohérence et l'unicité de chaque adresse afin de garantir que chaque habitation ou bâtiment dispose d'une adresse claire et facilement identifiable.

Installation de nouveaux panneaux de rue

Cette révision a impliqué l'installation de nouveaux panneaux de rue, remplaçant ou ajoutant des signalétiques. Les services techniques de la Commune procèdent à ces installations. Ces nouveaux panneaux participent à l'amélioration de la visibilité des

adresses pour les conducteurs, les livreurs et les habitants eux-mêmes, en particulier dans les situations d'urgence où chaque minute compte.

Distribution des nouvelles adresses

Pour accompagner cette mise en place, des permanences ont été organisées au sein de la Mairie, permettant aux habitants de retirer leur certificat d'adressage et leur nouvelle plaque numérotée. Ces certificats contiennent la nouvelle adresse officielle et normalisée, nécessaire pour les démarches administratives telles que les changements d'adresse auprès de services publics ou privés.

L'information a été communiquée sur les réseaux de la Commune (Facebook, Site Internet et Illiwap), des affiches ont été déposées dans les commerces de Saint-Pal ainsi qu'aux panneaux d'affichage des conteneurs poubelles. Aucun courrier officiel n'a été envoyé afin

de ne pas ajouter un coût supplémentaire à cette opération déjà coûteuse.

Pour les propriétaires n'ayant pas encore retirés leurs documents et plaque, deux nouvelles permanences sont prévues Mercredi 15 Janvier et Samedi 18 Janvier 2025 de 9h00 à 12h00, sur présentation de la carte d'identité.

La distribution des divers éléments s'adresse à **tous les propriétaires de l'ensemble de la Commune** même ceux ayant déjà un numéro car la révision de l'adressage entraîne une modification de la numérotation. Chaque propriétaire a dû recevoir trois éléments : une plaque numérotée, un certificat d'adressage et un courrier explicatif. S'il vous manque un de ces éléments vous êtes concerné par la révision de l'adressage et vous devez vous présenter à l'une des deux prochaines permanences.



Nouveaux panneaux installés



DE QUELQUES TRAVAUX COMMUNAUX PRÉVUS AU BUDGET

Le **concassage** des pierres, blocs de ciment et autres matériaux ont été déposés provisoirement sur la **Zone Industrielle des Pins**. Ils ont été réduits en sable et pierraille et transportés dans le parc de nos Services Techniques. Ils serviront, en particulier, de futur matériau de calage des conduites dans les tranchées et d'empierrement des chemins. Les travaux ont été effectués par la Société de Recyclage du Pays de Montfaucon à Montregard.



Le concassage des pierres



Prolongement des réseaux secs et humides

Les **travaux** de prolongement par le sol des réseaux secs (électricité, fibre, tél.) et humides (eau potable, eaux usées) **depuis le bas de la Rue de Pontonnet jusqu'aux terrains aménagés du Rouge** (Chemin de Lachamp, aire de loisirs avec piste cyclable) sont achevés. Ils alimenteront, en particulier, l'espace de loisirs actuel et la future aire d'installation des forains pour la Vogue. C'est l'entreprise Bouchardon qui en avait eu le marché.

A **Barthou**, au pied du bâtiment Profession Menuisier, sur

la D 500, l'entreprise Bouchardon a refait la conduite ancienne et perforée des eaux et enfoui les réseaux secs. Elle a posé bordures et caniveaux. Les travaux se sont terminés en sous traitance par la pose d'un revêtement du sol permettant aux piétons de circuler aisément jusqu'à l'entrée du Grand Chemin. Le Département a refait la chaussée centrale en novembre.



Travaux à Barthou

Un **mur de soutien de la route à Jourdy** (à proximité de la Maison Colombet) a été rebâti et consolidé par l'entreprise Déléage.

L'ASSAINISSEMENT RUE DU STADE



Travaux Rue du Stade

La rue du Stade abrite un réseau d'assainissement très ancien, nécessitant une intervention. Les travaux actuels se concentrent sur la partie du réseau endommagée, afin de remédier aux problèmes existants.

Une des priorités de ces travaux est la remise en état du réseau mais aussi la mise en place d'une séparation efficace entre les **Eaux Pluviales** et les **Eaux Usées**. Cette mesure permettra d'améliorer le traitement des eaux et de réduire les risques de saturation en cas de fortes précipitations.

Une fois cette première phase achevée, il est envisagé d'étendre les travaux à l'ensemble de la rue. Une reprise totale des réseaux d'assainissement pourrait être nécessaire pour garantir un fonctionnement optimal sur le long terme en lien avec **le transfert à partir du 1^{er} Janvier 2025 de la compétence Eau et Assainissement** à la Communauté de Communes Les Marches du Velay - Rochebaron. Ce sont nos Services Techniques qui assurent l'ensemble de ces travaux en régie.



LES TRAVAUX INTÉRIEURS

Les Services Techniques ont réalisé des travaux d'aménagement intérieur. Cela inclut l'aménagement et le rajeunissement, à la Maison de Santé, du cabinet du nouveau et second médecin généraliste, le Docteur Lhoste, où il est installé depuis le 1er Juillet.

Egalement, des travaux de rafraîchissement ont été effectués dans la cuisine et les dégagements du rez-de-chaussée de la Mairie.



Bureau du Docteur Lhoste



Salle de consultation

L'ENISE AU BOULOT

Les 13, 14 et 15 Septembre, c'était au moins la quatrième fois que les étudiants de l'École Nationale de Ingénieurs de Saint Étienne venaient à Saint-Pal-de-Mons. Ils y viennent dans le cadre de leurs « Journées d'Intégration » : sorte de bizutage bon enfant où les Anciens initient les Nouveaux élèves à la culture de l'École. On s'amuse, bruyamment souvent, mais il faut aussi travailler, sans rechigner à la tâche ! Cette année, sous le contrôle plutôt bienveillant des Anciens, les Nouveaux ont, notamment, dépavé le parvis de la Mairie. Cette opération est la première étape d'une réfection complète de cette place, un peu « cabossée ».



Sur le parvis de la Mairie





L'ACHAT D'ENGINS POUR DOTER LES SERVICES TECHNIQUES

Ces achats se justifient par le remplacement d'engins hors service, hors d'un usage fiable ou/et par l'acquisition de matériel complémentaire faisant défaut.

Ainsi, a été acheté un **tracteur tondeuse**, de marque ISEKI : auto portée, à double lame de coupe, à panier dont le contenu peut être basculé dans la benne d'un camion. La reprise de l'ancienne tondeuse déduite, il en a coûté au Budget Communal : 18 000 € Hors Taxe soit 21 600 € Toutes Taxes Comprises et on récupérera 16.404% au titre du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) qui compense la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).



Le tracteur tondeuse



Le camion agricole

C'est aussi le cas du **camion agricole** de marque DURSO (société italienne) et de modèle Multi Mobil : léger, compact (pouvant passer dans des voies étroites), polyvalent et ne nécessitant pas de permis spécial pour le conduire. Il peut y être adapté une lame à pousser la neige et une saleuse, voire une brosse. Sa benne peut être basculée vers l'arrière ou sur les côtés, facilitant par exemple le transport du mobilier Communal. Pour éviter d'engager une trop grosse somme d'argent sur cet achat indispensable, il est loué avec une formule de « location avec option d'achat » : 1380 € HT mensuels, et deviendra notre propriété au bout de 5 ans pour 8300 € HT.

LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE BARTHOU

La Commune a engagé une série de travaux ambitieux pour sécuriser et embellir le carrefour de Barthou, un espace stratégique du Centre-Bourg. Ces aménagements visent en priorité à renforcer la sécurité des piétons, organiser le stationnement, et fluidifier la circulation dans cette zone à forte fréquentation. La solution du rond-point n'étant pas réalisable selon les experts, l'installation de bordures en ciment a permis de canaliser la circulation et de créer une délimitation nette des accès au parking et aux aires de stationnement.

Ce projet a également inclus des améliorations essentielles pour les riverains et les commerces de proximité, comme la



Le carrefour de Barthou

mise en souterrain des réseaux électriques et de télécommunications, ou encore la création de nouvelles places de stationnement accessibles, y compris pour les Personnes à Mobilité Réduite. L'attention a aussi été portée sur l'esthétique des lieux avec la construction d'un muret de pierres et la plantation de végétation basse, pour offrir un cadre agréable aux usagers.

Dépenses (TTC)	
Maitrise d'oeuvre	6 821,32 €
Eiffage	166 704,07 €
Sous-traitants	18 357,23 €
Recettes (TTC)	
Subvention du département	60 000 €
Fonds d'équipement du Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)	27 000 €



L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Notre Commune continue de s'engager dans la transition énergétique avec l'installation récente d'une borne de recharge pour véhicules électriques Place Saint-Marc. Cette borne, mise en service par le réseau **eborn**, permet la recharge de deux véhicules simultanément grâce à sa capacité de 22/24 kWh.

Les deux places de stationnement associées à cette borne sont **exclusivement réservées aux véhicules en cours de recharge**. Il est important de noter que **ces emplacements ne sont pas destinés au stationnement classique**. Les usagers doivent donc libérer la place une fois la recharge terminée, afin de permettre à d'autres utilisateurs de bénéficier de cette infrastructure.

L'emplacement de cette borne a été soigneusement choisi après des propositions faites par l'entreprise aux Elus. Plusieurs critères ont guidé cette décision : une priorité a été donnée aux stationnements proches des commerces, notamment ceux où les visiteurs restent longtemps, comme les restaurants. De plus, il était important d'installer la borne dans le Bourg, facilitant ainsi l'accès pour les habitants qui peuvent recharger leur véhicule en soirée.



La borne électrique

La gestion et l'entretien de cette borne relèvent du **Syndicat Départemental d'Énergie de Haute-Loire (SDE 43)**, à qui la compétence "IRVE" (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques) a été transférée. Cela inclut la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Cette installation s'inscrit dans une démarche plus large de soutien à la mobilité durable, répondant à la demande croissante en infrastructures de recharge et favorisant l'adoption des véhicules électriques. Nous espérons que cette borne encouragera les habitants et visiteurs à opter pour des modes de transport plus respectueux de l'environnement, tout en bénéficiant de la praticité d'un emplacement central proche des commodités.

L'INSTALLATION DE NOUVEAUX ABRIS BUS

Notre Commune a récemment procédé à l'installation de deux nouveaux abris bus, destinés à améliorer la sécurité et le confort des élèves empruntant les lignes scolaires gérées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces abris, situés à des points stratégiques, servent de départ vers des établissements scolaires situés en dehors de la Commune.

Le premier abri a été installé sur la Départementale 452, un axe nécessitant des aménagements pour assurer la sécurité des usagers, en particulier les jeunes élèves. Le second abri a été posé sur le parking de Barthou, à proximité d'un axe très fréquenté, offrant ainsi un point d'attente sécurisé pour les usagers du transport scolaire.

Les Services Techniques de la Commune ont pris en charge la réalisation des dalles en béton nécessaires à l'installation des abris. Ces travaux ont été subventionnés à 80% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En outre, la Région a financé entièrement les abris.

Ces nouvelles infrastructures témoignent de l'attention portée à la sécurité des jeunes usagers du transport scolaire. Elles permettent aux élèves de patienter dans de meilleures conditions, en particulier lors des périodes d'intempéries, tout en assurant leur protection sur des axes routiers très fréquentés.



Un nouvel abris bus



LA RÉFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL ET SA PROTECTION

C'était le projet majeur de la Municipalité pour 2024. Nombreux sont, en effet, ceux qui jouent au football ou les encadrent. Le club compte 186 licenciés (dont 26 féminines) avec une vingtaine d'encadrants. Le stade est utilisé tous les jours de la semaine pour les entraînements et les matchs le samedi et dimanche. Les écoles, centre de loisirs pourront en bénéficier en journée. Le dossier fut préparé très en amont pour se donner le temps de réfléchir, choisir ses partenaires et obtenir des subventions. Le choix s'est porté sur une pelouse synthétique.



Le stade avant travaux

Trois entreprises ont répondu au marché public sous un groupement : TERIDEAL TARVEL SAS (90 rue André Citroën 69747 Genas) pour s'occuper de toute la partie génie civil, recyclage ; FIELDTURF TARKETT (92919 Paris la Défense) pour la fourniture des matières premières, qu'elle fabrique elle-même ; C'CLOT (200 rue des Terres Bourdin 69140 Rillieux la Pape) pour les clôtures / pare ballon). C'est TERIDEAL qui était

mandataire du marché, les autres étant co-traitants). La maîtrise d'œuvre c'était : a2c sport (1817 Route de Cherves, Quincy-en-Beaujolais 69430). Les délais de réalisation matérielle n'ont été que très légèrement dépassés ; le Budget prévu non dépassé.

Pour les aspects techniques, voici en résumé comment cela s'est passé. La pelouse usée, devenue

polluante a été découpée, roulée, enrubbannée et évacuée ; ainsi qu'un revêtement plus profond. Après s'être assuré que le drainage ancien était en parfait état, le sol a été nivelé, une sous couche souple, faite de plastiques recyclés, a été déroulée et la pelouse définitive déposée par largeurs de 4 m., collées entre elles au moyen de rubans adhésifs. Du sable puis de la rafle de maïs ont été semées pour faire tenir droites les tiges de la pelouse et la « lester » en quelque sorte.

Le projet a prévu une extension coté parking de la salle des fêtes pour permettre une zone d'entraînement.

Elle est souple, non agressive. Avec son alternance de bandes vert clair et d'autres vert plus foncé, c'est d'un bel effet pour l'œil, d'autant que ce vert contraste avec le rouge des espaces d'échauffement et de circulation sur les bords de la pelouse de jeu.

Côté sécurité, l'aire de jeu et ses bas-côtés est protégée des intrusions malveillantes et des



Découpage de l'ancienne pelouse et enroulage



dégradations malintentionnées par une grille d'une hauteur suffisante de 2 m au-dessus de la pelouse. Seuls disposeront de la clef de la barrière d'entrée les responsables des entraînements et les dirigeants pour les matchs officiels. Il est également envisagé d'installer des caméras de surveillance **car cette réalisation a une valeur et un coût !** Une réflexion des élus est en cours pour permettre l'accès au terrain les week-ends et vacances scolaires, afin que tous les citoyens puissent en bénéficier.

Tout comme n'importe quelle autre infrastructure communale, si petite soit-elle (Gymnase, Salle des Fêtes, panneaux de signalisation, bouches d'évacuation ...), qui dégrade un de ces ouvrages porte atteinte au bien commun !



Sablage

Plan de financement :

Dépenses	
Travaux	584 886,07€ HT soit 701 863,28€ TTC
Maîtrise d'œuvre	14 890€ HT soit 17 868€ TTC
Total	599 776,07€ HT soit 719 731,28€ TTC
Recettes	
Département de la Haute-Loire	60 000€ HT
Région Auvergne-Rhône-Alpes	157 500€ HT
État	130 000€ HT
Total	347 500€ HT
Autofinancement	252 276,07€ HT



Le stade après travaux



LES DÉLÉGUÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE : DES PARTENAIRES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

Les DDEN sont des bénévoles, issus de tout milieu socioprofessionnel. Ils sont nommés par l'Inspecteur d'Académie (Directeur des services de l'Éducation Nationale) sous l'autorité du Préfet. Ils sont ainsi mandatés par l'Etat pour assurer leur mission.

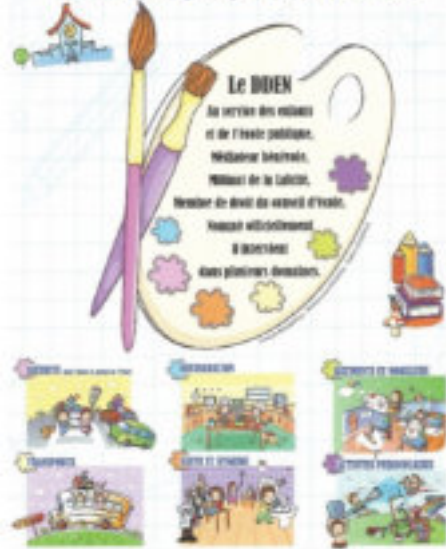
Le DDEN est un(e) AMI(E) de l'école publique et membre de droit du conseil d'école. Il facilite les relations entre l'école, la municipalité et les partenaires du système éducatif. La/le DDEN visite régulièrement l'école. Il veille et participe au confort matériel et au bien-être des enfants ainsi qu'à leur sécurité au sein d'une école publique toujours plus accueillante et efficace.

Le DDEN témoigne son attachement au principe de laïcité, fondé sur la liberté de conscience, l'égalité et le respect des autres. Fidèles à leurs convictions ancrées depuis plus de 130 ans, les DDEN s'engagent pour accompagner l'École de la République dans les défis du futur où l'éducation doit rester l'investissement essentiel pour l'avenir.

Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN. Exercer ce mandat est une façon d'être citoyen. Si vous êtes séduit(e), intéressé(e), motivé(e), pour assumer cette fonction, n'hésitez pas à prendre contact par courriel auprès de l'Union départementale des DDEN de Haute-Loire : uniondep43mail.com

L'École de la République a besoin de pouvoir compter sur ses amis !

Amis de l'école publique, devenez D.D.E.N...



L'ÉCOLE PUBLIQUE MARCEL AYMÉ

Cette année, l'école compte 128 élèves répartis toujours sur 5 classes avec un projet commun à toutes : le cirque. Tous les élèves de la PS1 au CM2 participeront à des ateliers cirque dispensés à l'école par la Compagnie « l'Hurluberlu » pour aboutir au spectacle de fin d'année le vendredi 27 juin 2025.

Les tout-petits de Madame MOULIN Betty ont travaillé sur « des goûts et des couleurs » dans le cadre de la semaine du goût avec un goûter de couleur chaque jour.

Les élèves de la GS aux CM2 auront la chance d'évoluer en basket avec un intervenant. Deux classes débutent en période 2.

Le projet commun de l'école est aussi l'ouverture vers l'extérieur. Aussi, tout au long de l'année, les classes se rendront à des spectacles culturels sur les communes environnantes. Le prochain spectacle où tous les élèves se rendront est celui de Val Grangent à l'occasion des fêtes de fin d'année. Un grand merci à

l'Association des Parents d'Elèves (APE) pour toutes ces sorties. L'école met aussi l'accent sur la lecture avec un prêt de livre hebdomadaire pour tous les élèves, l'intervention régulière et plusieurs fois par an de l'association « lire et faire lire », des déplacements vers la médiathèque et l'achat régulier de livres.

D'autres projets verront le jour mais sont en cours de préparation. Pour tout renseignement ou inscription, appelez la directrice par intérim Madame Moulin à l'école au 04 71 61 18 18 (plutôt le jeudi jour de décharge).



Des CM1-CM2 à Saint-Martin-la-Plaine



La semaine du goût des PS2

Betty MOULIN



L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

Après les sorties scolaires du mois de Juin : Ardelaine à Saint-Pierreville (PS - CE1) et Canopy à Saint-Paulien pour toutes les autres classes, nous avons terminé l'année avec une fête familiale avec structures gonflables et barbecue. Les CM2 nous ont dit « Au revoir », mais avant de partir, comme le veut la coutume, ils ont planté un arbre fruitier dans le pré de l'école.

J'allais oublier, fin Juin, certains Sanpalous, en entendant les sirènes des pompiers, sont arrivés aux abords de l'école. Ils croyaient que l'école était en feu. Mais non rassurez-vous, les pompiers étaient tout simplement venus nous rendre visite.

Les enfants n'en croyaient pas leurs yeux. Nous avons passé un agréable moment pendant lequel nous avons pu échanger avec les soldats du feu.

Après deux mois de vacances, il était temps de reprendre le chemin de l'école avec des projets reconduits ou

nouveaux : Anglais à parti de la classe de CE1, projet musique pour les CM et préparation d'un séjour pédagogique pour les enfants à partir du CE1. Les destinations et les programmes ne sont pas encore définis. Pour les autres classes, des sorties à la journée seront prévues.



Plantation de l'arbre du souvenir par les CM2



Visite à Ardelaine

Nous avons la chance d'avoir un espace cour très vaste. Cette année, nous avons comme projet de l'aménager pour que chacun et chacune trouve un espace à sa convenance pendant les temps de récréation. L'équipe enseignante va d'ailleurs se former pour mener à bien ce projet.

Nous avons participé à la Semaine du Goût (14 au 18 2024) : les PS et CM ont accueilli Vincent MARCOUX (Les Feuillantines), les CE Monsieur MONCOUDIOL (Pâtissier à Monistrol) et les MS/GS avec les GS/CP Dominique

(Restaurant CONVERS) : Un bon moment d'échanges et de gourmandise.



Semaine du goût



Sortie à Canopy

Octobre

Au retour des vacances de La Toussaint, nous allons reprendre nos chaussons de danse et préparer notre spectacle de Noël qui a eu lieu le Samedi 14 Décembre au Gymnase.

Suite au prochain bulletin pour les photos des artistes.

Bernadette GRAIL



LA CANTINE SCOLAIRE : RAPPEL DES RÈGLES ET IMPORTANCE DU RESPECT

Fonctionnement de la cantine dans nos écoles

La Municipalité gère la cantine pour environ **200 enfants inscrits** répartis dans deux établissements : l'Ecole Privée **Saint-Joseph** et l'Ecole Publique **Marcel Aymé**.

- Pour l'école **Saint-Joseph**, les enfants de maternelle mangent dans une salle dédiée, où ils sont servis par du personnel Municipal. Les enfants de primaire mangent directement au restaurant, avec parfois deux services en fonction du nombre d'élèves inscrits.

- Pour l'école **Marcel Aymé**, le service se déroule dans une salle de l'école, où les enfants sont servis par du personnel Municipal, avec deux ou trois services selon le nombre d'élèves inscrits.

Qualité des repas et engagement local

Les repas servis aux enfants sont préparés par un restaurant de notre Village. Nous nous efforçons de garantir une offre variée et

équilibrée, tout en soutenant notre économie locale. La Mairie travaille en collaboration avec ce restaurateur pour veiller à ce que le service de cantine réponde aux attentes des familles.

Nouveau fonctionnement pour les réservations de repas

Pour éviter le gaspillage alimentaire et améliorer l'organisation, les réservations doivent désormais être effectuées **avant le Lundi à 23h59 pour la semaine suivante**. Cette mesure est essentielle pour que la cantine puisse fonctionner efficacement. En commandant les repas à l'avance, nous facilitons également la gestion pour le restaurateur, qui peut ainsi commander ses produits au plus juste. Les familles sont tenues de respecter ce délai. **Pour les personnes n'ayant pas réservé le repas de leur(s) enfant(s) dans les délais**, une facturation majorée de **trois fois le tarif habituel** sera appliquée.



Par ailleurs, les enfants **ne peuvent pas apporter leur propre pique-nique à la cantine** puisque le tarif inclut non seulement le repas, mais aussi une participation aux frais du personnel en charge du service et du nettoyage de la cantine.

Coût du service pour les familles et pour la Municipalité

Le tarif de 4,20 € facturé aux familles ne représente pas le coût réel d'un repas : **la Mairie prend en charge une partie des coûts du repas**, ainsi que les frais de personnel pour le service et le nettoyage de la cantine. En cas d'absence d'un enfant avec justificatif, la famille n'est pas facturée pour ce repas, mais **la Mairie prend en charge l'intégralité des frais** (sa part habituelle et celle de la famille). Sans justificatif, la famille reste facturée pour sa part habituelle, et la Mairie continue de payer sa contribution.

Pour l'année scolaire précédente (2023-2024), **402 repas ont été préparés mais non consommés** en raison d'annulations. Cette situation entraîne non seulement **des coûts supplémentaires**, mais elle **génère également du gaspillage**



Cantine de l'école Marcel Aymé



Cantine de l'école Saint-Joseph

alimentaire. À l'inverse, lorsque des enfants non inscrits se présentent à la cantine, cela crée un manque de repas qui doit être compensé en puisant dans les portions prévues pour les autres, compromettant l'équilibre des repas. Nous comptons sur la coopération de chacun pour limiter ces désagréments et assurer un service de qualité pour tous.

Indiscipline des enfants : une situation préoccupante

Nous avons également observé une augmentation significative de l'indiscipline parmi les enfants durant les repas. Chaque enfant

dispose d'un **Passeport Cantine**, où sont notés les avertissements. Après deux avertissements, l'exclusion temporaire de la cantine s'applique, et en cas de réitération, l'exclusion est définitive. Nous avons déjà enregistré une **quinzaine d'avertissements** au total pendant la première période scolaire (de la rentrée jusqu'aux vacances de la Toussaint), un chiffre inacceptable. Nous appelons fermement les parents à discuter avec leurs enfants de l'importance du respect des règles. Le comportement des enfants impacte non seulement leur expérience, mais aussi celle de leurs camarades. Il est de la responsabilité de chaque parent de s'assurer que leurs enfants

comprennent les attentes et les conséquences qui en découlent.

Engagement pour une cantine durable et responsable

Nous nous engageons à continuer d'améliorer le service de la cantine, mais cela nécessite la coopération de tous. Les plaintes continuelles ne sont pas constructives si elles ne s'accompagnent pas de solutions. Ensemble, nous devons œuvrer pour un environnement respectueux et agréable pour tous.

Enfin, il est important de rappeler que la cantine est un **service proposé qui est facultatif**. Bien que ce service soit mis à disposition des familles, **il n'est pas obligatoire**. Nous encourageons chacun à considérer cette option en fonction de ses besoins. Avec un coût de fonctionnement, pour la commune, s'élevant à 69 796,19 € TTC pour l'année scolaire 2023-2024, il est essentiel que ce service soit respecté et apprécié à sa juste valeur.

Si les problèmes persistent, nous serons contraints de reconsidérer la pérennité de ce service.

C.E.R ROYER
Permis : Auto - Moto - Remorque
Formation : BSR - CACES
Formations Cyclo, Moto
et Remorque sur piste privée
29 Avenue de la Libération
43120 Monistrol sur Loire
04 71 75 49 90
cer-royer@hotmail.fr
www.cer-royer.fr

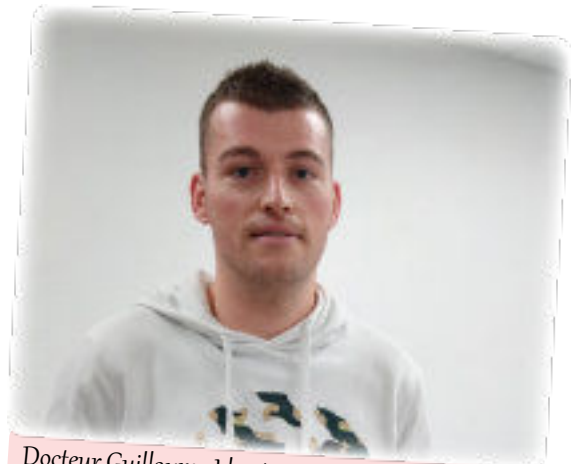


LE DOCTEUR LHOSTE EST INSTALLE

Le nouveau médecin Docteur Guillaume Lhoste est définitivement installé au Pôle Médical depuis le 1er Juillet. Son cabinet est situé à l'étage 0, à côté de la salle d'attente du Docteur Pezet.

Il est présent pour des consultations les Lundis, Mercredis, Jeudis, Vendredis et un Samedi matin sur 2.

Pour la prise de rendez-vous, il est possible de le contacter au 04.71.56.57.02 ou de joindre le secrétariat. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous sur Doctolib.



Docteur Guillaume Lhoste

UN NOUVEL INFIRMIER



Pierre Camus

Depuis le 1er Octobre 2024, la Maison Médicale de Saint-Pal-de-Mons a accueilli un nouvel infirmier : Pierre Camus, originaire de Jonzieux et vivant sur La Chapelle d'Aurec.

Travaillant déjà en tant que remplaçant dans cette structure depuis plus de 6 mois et exerçant avec passion dans le milieu du soin depuis plus de 10 ans, c'était comme une évidence pour lui de s'installer dans la Région en tant qu'infirmier libéral. Il travaillera en étroite collaboration avec Nadège Heyraud, Clarisse Lachman et Loïc Marconnet, présents dans cette structure depuis plusieurs années.

SAINTE-SIGOLENE ASSISTANCE

CHARRAS Daniel - GIRAUD Lionel - BERTAIL Nicolas



Stationnement

AMBULANCES

VSL

TAXIS :

- S^{te} Sigolène

- S^t Pal de Mons



19, Avenue de Marinéo - 43600 SAINTE-SIGOLENE

04 71 66 66 20



LE CLUB BEL HORIZON

Cette année 2024 correspond au cinquantième anniversaire de la création du Club.

Le Club, appelé "Club du 3ème âge" a été créé en 1974. Les statuts ont été, à ce moment là, rédigés par Monsieur Joanny Champavère et par Monsieur Eugèbe Jamot, qui a été le premier président du Club. Le siège de l'association était à la Salle des Œuvres.

Le Club a ensuite changé de dénomination pour devenir, en 1981, le Club "Bel Horizon". Le siège a également été modifié en 1984 pour devenir la Résidence des Jardins. Neuf présidents et conseils d'administration se sont succédé et investi dans le fonctionnement et l'organisation de l'association.

Ce Jeudi 29 Août, a été consacré à fêter cet événement.

72 adhérents, sur les 100 inscrits au club, étaient présents pour passer une agréable journée dans la joie et la convivialité. Tous ont apprécié le repas amélioré, préparé et servi par le restaurant Convers. Ce temps de partage s'est poursuivi par une animation musicale avec chansons et danses.

Comme toutes les années précédentes, 2024 est une année riche en rencontres et activités diverses.

- Les Mardis et Jeudis après-midis, les adhérents aiment se retrouver pour parler de la vie du Village, pour jouer aux cartes et à la pétanque. Deux fois par mois, nous organisons des concours internes (coinche,

pétanque, loto). Le 2ème concours de chaque mois se termine par un repas.

- Au cours de l'année, nous mettons en valeur diverses fêtes :

les rois avec la galette ou la brioche, le carnaval avec les bugnes ... et bien sur Noël avec le traditionnel repas servi à la Salle des Fêtes où presque tous les adhérents participent.

Nous proposons deux sorties à la journée : une au printemps, l'autre en automne.

- Ainsi le Mardi 21 Mai, le car nous a emmenés au Monastier-Sur-Gazeille pour différentes visites : visite du musée de l'école où les adhérents ont retrouvé l'ambiance de l'école d'autrefois et ravivé beaucoup de souvenirs de leurs vies d'écolier - délicieux repas au Restaurant "Chèvre et Chou" - visite du musée des "Croyances populaires" avec contes, légendes, médecines paysannes et sorcellerie...

- En Juin 2023, nous sommes partis 6 jours en Haute-Savoie à Praz-sur-Arly. De bons accompagnateurs nous ont permis de découvrir les points forts de la région : Chamonix, Yvoire, un peu de Genève, Sixt-Fer-à-Cheval, Beaufort avec la fabrication du fromage, le bateau à aube sur le canal de Savières et pour finir Mégève et son marché.



Nos aînés en sortie

- Ce Jeudi 26 Septembre, 37 adhérents et 6 personnes venues des Clubs voisins ont pris le car pour notre sortie d'Automne. Nous avons passé la journée au "Cabaret-Cirque Imagine" à Vaulx-en-Velin. Le repas était délicieux et le spectacle magnifique.

Tous sont revenus enchantés de la journée, prêts à y retourner. Pour une sortie en groupe ou autre, n'hésitez pas !! C'est super !!!

- Nous organisons aussi des rencontres avec les Clubs du secteur ou des environs comme les interclubs, la journée de la forme, les concours proposés par la fédération.

- Le Club propose un atelier "gym", les Vendredis de 14h00 à 15h15 au Gymnase avec, comme monitrice, Odile Mounier et un atelier "art floral" un Jeudi après-midi par mois avec Sandrine Trupia.

La porte du Club est grande ouverte à tous ceux qui veulent partager de bons moments dans l'échange, la joie et la convivialité.... Venez voir !!!

Le Club "Bel Horizon"



Nos aînés en repas



Nos aînés en repas



UN NOUVEAU PROJET POUR UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Une nouvelle équipe :

- Emmy Forissier, directrice de l'Accueil de Loisirs
- Catherine Frachon, directrice adjointe et référente 3-5 ans
- Alexia Souvignet, référente 6-8 ans
- Marie-Hélène Buniazet, directrice adjointe et référente 12-17 ans.

Pour l'année 2024-2025, l'Accueil de Loisirs Les Sympas Loups et l'Accueil Jeunes Odafun orientent les actions autour des droits de l'Enfant. En effet, il y a 35 ans était signée par 197 Etats la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Ce texte garantit les droits fondamentaux permettant aux enfants de grandir. Les Portes Ouvertes le Mercredi 20 Novembre ont permis d'inaugurer les panneaux confectionnés par les enfants. Peut-être les avez-vous vu dans les rues de Saint-Pal ? (voir article suivant)

Depuis Septembre, les Cacous (9-11 ans) ont exploré le droit d'avoir une opinion en rencontrant un journaliste, dépister les fausses nouvelles, écrire à leur tour pour La Commère 43 un article sur l'événement "Nettoyons la Nature" lors de la Semaine du Développement durable et

participer à un débat "Tous pareils ? Tous différents ?". Les Boutchous (3-5 ans) ont appréhendé le droit à l'alimentation avec des jeux autour d'une assiette équilibrée et d'ateliers cuisine. Les Filous (6-8 ans) ont fabriqué l'arbre de la gentillesse et une échelle du bruit pour un accueil joyeux et serein. Nous avons participé à l'élaboration de la fresque en partenariat avec la



Les enfants prêts à nettoyer la nature

crèche Les Pitchounets et Isabelle de la Médiathèque reçoit régulièrement notre visite le Mercredi.

L'Accueil Jeunes ouvre ses portes pendant les vacances scolaires. Un programme d'animations est proposé et il laisse la place aux initiatives des jeunes de 12 à 17 ans. L'année 2025 verra la mise en place d'un projet solidaire en lien avec le Fonds des Nations Unies pour

l'enfance (Unicef) et le Centre Communal d'Action Sociale.

Nous continuerons ensemble, équipe pédagogique, services Municipaux, Communauté de Communes et enfants à utiliser le droit 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant "Les Etats parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité."

A venir : une nouvelle identité graphique pour l'accueil de loisirs, séjour estival, spectacle "A la découverte d'autres cultures", des actions par et pour les enfants...

Pour nous contacter :

Accueil de Loisirs Les Sympas Loups : 04.71.75.08.43 / 06.85.33.85.02 / centredeloisirs-stpaldemons@orange.fr

Accueil Jeunes Odafun : clubadostpal@gmail.com

Marie-Hélène Buniazet
Club ados "Odafun"

PROJET AUTOUR DES DROITS DE L'ENFANT

C'est dans le cadre de notre engagement en faveur des droits de l'enfant que nous avons eu l'idée de ce projet : La réalisation de panneaux illustrant les droits de l'enfant.

L'objectif était de sensibiliser tout d'abord les enfants à leurs droits grâce à des activités pédagogiques (réalisation de memory, fresque d'expression, travail autour du journalisme...)

Puis de les valoriser et de sensibiliser chacun à l'importance de ces droits qui garantissent le bien-être et l'épanouissement des enfants. C'est donc pour cela que depuis le 20 Novembre 2024,



Sur le parvis de la Mairie



vous pouvez découvrir les panneaux des droits de l'enfant dans la Commune. Avec le soutien de l'association Familles Rurales et la collaboration de la Mairie les enfants ont créé ces panneaux.

Nous vous invitons à rechercher ces 10 panneaux et à vous prendre en photos devant eux-ci. Nous attendons vos clichés sur notre adresse mail : centredeloisirs-stpaldemons@orange.fr

L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs "Les Sympas Loups"



Devant l'Ecole Saint-Joseph

DES NOUVELLES DE CULTURE ET LOISIRS

L'association Culture et Loisirs, dont le local se situe sous la Médiathèque, regroupe une quarantaine d'adhérents. En 2023-2024, cinq activités ont été proposées : le Club de lecture, Les Chateigneux (atelier de musique folk et chansons engagées), Les Pénélopes (ensemble vocal), La Marie Galinette (chants traditionnels à répons) et les Ratapenats (chansons françaises et pop rock anglais et français).

Notre association propose aussi des conférences-débats. Le 1^{er} Mars 2024, la salle de la Médiathèque avait fait le plein pour une conférence sur le thème « aménagements du territoire et préoccupations locales », avec l'intervention de quatre collectifs locaux.

La Fête de Culture et Loisirs en Avril a donné voix aux Chateigneux et aux Ratapenats ; récitals entrecoupés par de belles lectures à

voix haute de textes choisis.

Les deux groupes musicaux étaient aussi présents à la Fête de la Musique de Saint-Pal le 15 Juin.

Les Ratapenats finiront l'année par un concert en Novembre, à Montregard et Les Pénélopes chanteront Noël le 17 Décembre à 15h, à la Maison de Retraite de Saint-Pal.

En cette nouvelle saison, La Marie Galinette a pris son envol en créant sa propre association. C'est aussi ça le rôle de Culture et Loisirs : servir de tremplin à de nouveaux projets !

Pour l'année 2025, la Fête de notre association aura lieu le 5 Avril à la Salle des Fêtes de Saint-Pal, avec Les Ratapenats, les Pénélopes et le Club de lecture.

Une soirée en Novembre 2025 est en projet, le thème restant à définir ...

Nous serons également présents à la fête de la



En chanson !

musique le 14 Juin, à Saint-Pal.

Culture et Loisirs est une association ouverte à tous et disposée à

accompagner nombreux projets culturels : conférences,

expositions, création de nouvelles activités ...

N'hésitez pas à nous contacter pour en parler ensemble.

CONTACTS : Agnès BRUNETON (présidente) :

a.bruneton@laposte.net

Annabelle MOURIER

(secrétaire) : mourier.annabelle@gmail.com

Petite annonce : Tu es batteur(se), pas trop mauvais et indulgent et tu veux rejoindre un groupe de musique. Les Ratapenats seraient très heureux de t'accueillir !



En concert

Agnès BRUNETON



L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS



Au service !

L'association des commerçants de Saint-Pal-de-Mons remercie les villageois et villageoises pour leur présence lors de ses manifestations passées : le vin chaud distribué pour le marché des producteurs, lors de la **fête de Noël 2023**, avec la participation appréciée du groupe vocal « Les Pénélopes » ; notre **semaine estivale du mois de Juillet 2024**, à laquelle les enfants participent toujours avec plaisir en se prêtant au jeu des vitrines, qui avait pour thème cette année, les sports aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Les lots pour les enfants ont été retirés avec un grand sourire et les gagnants de la tombola adulte ont remporté des bons d'achat d'une valeur de 150, 100 et 50 €. Notre semaine estivale, durant laquelle chaque commerçant propose des promotions, s'est terminée par une soirée festive avec un plat chaud de riz masala cuisiné par notre boucher du Butcher'Knett, une belle tarte de notre pâtisserie Moulin, un cocktail très savoureux préparé par Béatrice, Francine et Blandine et bien sûr, entre les fortes pluies, le DJ Dimitri a pu nous faire danser.

Nous remercions la Municipalité pour l'aide humaine et matériel qu'elle nous apporte lors de ces manifestations, que nous espérons bien reconduire.

La Municipalité a proposé un marché de producteurs le Dimanche 15 Décembre 2024.

Notre association a été présente auprès des enfants qui sont venus décorer le sapin du Village près de l'église, avec du matériel de récupération. Et le Père Noël a été au rendez-vous ! Pour les grands, été prévues des dégustations d'huîtres, de charcuteries et de bons vins.

Bien sûr, « Les Pénélopes » été les bienvenues !

Pour 2025, l'association des commerçants met en place deux nouveaux projets.

Afin de dynamiser le commerce local, **des chèques cadeaux locaux, "les Achatpalous"**, vont être distribués dans deux points de vente qui restent à définir. Particuliers, petites entreprises, associations pourront acheter toute l'année ces chèques Achatpalous d'une valeur de 10 €. Bien sûr, chaque commerce décide de les accepter ou pas ; la liste des commerces participants vous sera communiquée quand elle sera exhaustive.

D'autre part, l'association adhère depuis 2021 à la **Fédération des commerçants et artisans de Haute-Loire, la Fédération des Associations des Commerçants et Artisans 43**, qui regroupe actuellement 15 villes et villages. Pourquoi se grouper ? Pour échanger des pratiques, partager des

idées, se soutenir et avoir une visibilité sur le Département. La fédération mais également en place des chèques cadeaux locaux, **les Alt'i'Kdo**, qui seront uniquement proposés aux entreprises d'environ 50 salariés, qui habituellement achètent des chèques cadeaux nationaux, ce qui entraîne beaucoup de pertes pour nos petits commerces de Haute-Loire.

Nous espérons donc que vous ferez bon accueil à ces deux nouveaux projets, car les commerces de vos villages ont grand besoin de vous !

L'association des commerçants de Saint-Pal-de-Mons souhaite également la bienvenue à de nouveaux adhérents :

Blandine Defours et son **Atelier B** à Lichemialle (<https://crea-atelierb.fr>), créations uniques réalisées à la main avec essentiellement de la peinture acrylique sur bois, textile, toile sur châssis ... A Barthou, Justine Abrial (atelier de fitness Body Sculpt) et Julien Abrial (magasin Métaloc), ainsi que Romain Carrot, paysagiste à Fruges. Toutes les idées nouvelles sont les bienvenues. Bonne fin d'année à tous.



Thierry Fournier et Dominique Convers

LA PASSEMENTERIE : TOUTE LA CULTURE D'UNE RÉGION

Un public diversifié, allant d'anciens passementiers à des San-Palous, plus jeunes, désireux d'en savoir plus sur ce moment d'histoire de la Commune, a participé aux deux conférences de Daniel Durand, "De fil en navette sanpaloune".

L'historien local a dressé le panorama des débuts timides de la rubanerie, du temps de Louis XIV, à son expansion jusqu'avant la guerre de 14-18, puis son long déclin dès l'entre-deux guerres, et enfin sa chute après les années 1960.

Des exemplaires de ruban apportés par des participants ont montré le savoir-faire de ces générations de tissentiers, rubandiers, rubanières, passementiers et passementières.

Des photos de maisons San-Palounes au Bourg ou dans les Villages ont montré l'influence de cette industrie sur l'urbanisme : grandes fenêtres, tournées vers la lumière, avec le

plus souvent trois métiers "zurichois" avec leur célèbre "barre", essentielle pour les faire fonctionner avant l'arrivée de la "fée électricité" en 1902.

C'est toute une culture, un patrimoine qu'a ainsi fait revivre ou découvrir Daniel Durand dans ses conférences, avec à la fin, le célèbre "chant des San-Palous" : « C'est à Saint-Pal-de-Mons où claquent les navettes... »



Daniel Durand et Jean-François Convers



Le public au rendez-vous

DÉCOUVERTE DE L'ÉGLISE



Visite de l'Église

Le Vendredi 14 Juin à 18h30, Jean-François Convers, un passionné du patrimoine local, faisait visiter l'intérieur de l'Église Paroissial de Saint-Pal-de-Mons. Il a fait découvrir à un public nombreux, attentif et intéressé les richesses méconnues de ce lieu. Il a identifié la scène et les personnages des vitraux peints, reconnu le Saint représenté sous la forme d'une statue de plâtre et, tout particulièrement, apprécié le travail étonnant réalisé sur les boiseries des confessionnaux et des panneaux et stalles du chevet de l'Église. Cela permettra, désormais, de pouvoir déambuler dans les lieux avec un regard neuf !



LE PÈLERINAGE A LA CHAPELLE DE LAVAL : UNE TRADITION VIVANTE

À l'occasion du Lundi de Pentecôte, le traditionnel pèlerinage à la Chapelle de Laval a eu lieu Lundi 20 Mai. Cet événement annuel a rassemblé environ 70 pèlerins, venus non seulement de Saint-Pal-de-Mons mais également des Communes

voisines et même de la Loire, perpétuant ainsi cette tradition.

Un moment particulièrement notable de cette matinée a été de faire sonner la cloche de la chapelle, récemment remise en place. Ce son, résonnant à nouveau dans la vallée, a rappelé la continuité et l'importance de cette tradition. Le soleil a également été au rendez-vous, illuminant la célébration.

Pour clôturer cette matinée, un verre de l'amitié a été offert, permettant aux participants de prolonger ce moment convivial.

Ce pèlerinage du Lundi de Pentecôte témoigne de l'attachement profond des habitants à leur patrimoine culturel.



La cloche a sonné dans la Vallée



Les pèlerins étaient au rendez-vous

CHORALE ENVOL'ART

Ce Dimanche, 23 Juin 2024, nous avons eu la joie d'accueillir, en l'Eglise de Saint-Pal-de-Mons, l'ensemble vocal de l'Arzon : Envol'Art. Les quelques quarante chanteurs et chanteuses, accompagné(e)s au piano par Pierre Astor et dirigé(e)s par Sylvain Lantheaume ont offert au public nombreux et amateur de ce genre de chants un magnifique concert. Le répertoire était varié, riche : airs et chants profanes de la Renaissance, chants religieux du temps liturgique, chansons françaises de variété et même du gospel ; Sylvain Lantheaume chanta en soliste avec une voix de haute-contre impressionnante et Pierre Astor joua des musiques classiques sur l'orgue de l'église. Le public était ravi et les artistes furent enthousiastes.



Envol'Art

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme chaque année a eu lieu notre traditionnelle Fête de la Musique le Samedi 15 Juin. Le Parc Sarrand a pu être animé par la présence des Chataigneux. Quant au Centre Bourg, l'Harmonie de Sainte-Sigolène, les Ratapenats, la Roulotte Paradis et la Grange ont pu faire vibrer notre place aux mélodies variées.

Nos deux restaurants de la Place et la Boucherie ont pu proposer des repas sur place pour égayer nos papilles. Des camions de restauration rapide étaient également présents pour proposer de la vente à emporter.

Tout ceci s'est passé dans une belle ambiance musicale !



Harmonie de Sainte-Sigolène



Un public nombreux



Les Ratapenats



La Grange



LE FESTIVAL INTERFOLK

Le Jeudi 18 Juillet, le Village a reçu la troupe **Crane Performers** venue d'Ouganda, pays de la Région des grands lacs de l'Est de l'Afrique. Ils sont venus avec leurs costumes chatoyants mêlés de peaux d'animaux, leurs instruments de musique traditionnelle : diverses variétés de harpe et surtout de percussions : marimba et tambours et un coeur énorme, aussi bien devant les pensionnaires de l'Etablissement d'Hébergement pour



A la Maison de Retraite

Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) que devant le très nombreux public massé dans le parc arboré du Centre Bourg. Ils ont dansé des danses virevoltantes, mimant des scènes d'allégresse et joué, pour accompagner danses ou interludes des morceaux extrêmement toniques, qui vous donnaient véritablement envie de danser.



La troupe Crane Performers



Un public attentif

UNE JOURNEE... UN PEU DE TEMPS... UNE BONNE ACTION

...Notre jeunesse en action...et déjà sensible à l'environnement...

La semaine de Développement Durable au sein de Famille Rurales a commencé le 25 Septembre au Centre de Loisirs. Une opération de « ramassage de déchet » aux alentours du Centre jusqu'au Centre Bourg au cours de laquelle les

enfants se sont mobilisés en nombre et avec le sourire.

Après quelques centaines de mégots de cigarettes et quelques sacs poubelles bien remplis, une collation « zéro déchet » leur a été proposée : des pommes et des prunes locales ! hum que c'est bon ! Il paraît même qu'ils en redemandent !



Le ramassage des déchets

**... les adultes ont pris la suite...**

C'est par un temps très maussade que plusieurs familles se sont retrouvées avec beaucoup de courage le Samedi 28 Septembre autour d'une tri opération :

- **Opération ramassage de déchet** : plusieurs dizaines de kilo de déchets...très variés...ont été collectés dans le Centre Bourg jusqu'à la rue du Grand Chemin.



- **Collecte de métaux** : près de 200kg de métaux récupérés et revalorisés. Ils trouveront une 2^{nde} vie en les recyclant. La Société MJ Valorisation a mis à disposition généreusement la benne de collecte et la valeur du métal a été entièrement reversée au Centre de Loisirs

- **Collecte d'objet pour une seconde vie** : trop peu d'objet collectés mais l'essentiel n'était pas là. C'est avec grand plaisir que nous avons apporté et donnés ces objets à La Croix Rouge Française de Sainte-Sigolène. Ils se reconnaîtront au travers de ces quelques lignes : MERCI aux familles ayant participé ! Votre bonne humeur et votre

implication ont réchauffé nos cœurs.

Nous avons été soutenus dans cette opération par La Mairie de Saint-Pal-de-Mons (sans qui l'opération n'aurait pas pu se faire) et le Conseil Départemental de Haute-Loire. Nous les remercions chaleureusement.

Nous laissons **Antoine de Saint-Exupéry** clôturer ces quelques lignes :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. » (citation d' **Antoine de Saint-Exupéry**)

Cédric Huteau

La collecte

LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET LA JOURNÉE COUNTRY

La journée country des Santiags San Paloune a eu lieu le Samedi 31 Août 2024, sous le chapiteau installé au Centre Bourg.

Cette année, le Club a accueilli le forum des associations le matin. Il a été ponctué par des démonstrations pleines d'énergie de country et de cross training. L'après-midi et la soirée étaient consacrés à la danse country avec des stages et un bal animé par DJ Jean-Chris. Des danseurs ont même fait le déplacement depuis les départements du Puy-de-Dôme, de l'Ardèche, de la Loire, du Rhône et de Haute-Savoie pour participer à l'évènement.

Pour 2025, le Club renouvelle le concours de pétanque le Dimanche 15 Juin ainsi que la journée country le 30 Août 2025.



Au forum des associations



A la Salle des Fêtes

Pour toutes les personnes intéressées par la danse country, l'association donne des cours à la Salle des Fêtes de Saint-Pal-de-Mons :

- niveau débutant, le Lundi de 19h30 à 20h30,
- cours de révision démos, le Mardi de 18h30 à 20h00,
- niveau novice le Mercredi de 18h00 à 19h00,
- niveau intermédiaire le Mercredi de 19h15 à 20h45.

Le club propose également des démonstrations et animations. Renseignements auprès de Nathalie au 06 87 98 68 70.

LA VOGUE



Bébés



20 ans



30 ans



50 ans



60 ans



80 et 90 ans



La chenille



10 ans



18 ans



40 ans



70 ans



Retraite aux flambeaux



Préparation de la soupe



LE CENTENAIRE DU CENTRE DE SECOURS

Nous avons célébré le Samedi 14 Septembre 2024, l'adhésion il y a 100 ans du Centre de Secours de Sainte-Sigolène à la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, et ainsi le centenaire du Centre de Secours de Sainte-Sigolène Saint-Pal en date du 14 Décembre 2009.

Historique du centre de secours de Sainte-Sigolène :

- 1878 : fondation de la compagnie des sapeurs-pompiers de Sainte-Sigolène, organisée par Mathieu VEROT et commandée par le Capitaine POINAS. La Commune finance alors l'arrangement d'une pompe à bras ainsi que l'achat de matériel.
- 1910 : premier achat de pompe.
- 1927 : achat d'une moto-pompe qui sera entreposée sous la sacristie de l'Eglise.

C'est le 10 Juillet 1924 que la compagnie des sapeurs-pompiers sera agréée par la fédération et pourra bénéficier des aides du Conseil Communal, de la Préfecture voire de l'Etat.

- 1929 : Monsieur Pierre FAYARD, Maire de la Commune fait nommer Monsieur Jean VEROT au grade de lieutenant et Monsieur DEGODINSI sous-lieutenant, le corps compte alors 25 hommes.
- 1951 : une caserne est inaugurée Rue Sainte Austrogesile avec à sa tête le Lieutenant Pierre FOURNEL, forte de 22 hommes, elle est dotée d'une jeep, d'un dodge et d'une moto-pompe. Cette nouvelle structure est

surmontée d'une sirène pour remplacer le clairon.

Successivement, en 1955 le Lieutenant Jean VASSAL succède à Pierre VASSAL qui lui-même sera relayé par Jean SABY en 1961.

- 1980 : pour voir l'inauguration du nouveau Centre de Secours situé lotissement plein Sud qui restera en service jusqu'à la fusion de nos 2 Centres. Cette même année verra la dotation du 1er véhicule de secours à personne et la transmission par radio.
- 1982 : le lieutenant Jean SABY, atteint par la limite d'âge est remplacé par le Lieutenant Claudius SAUZET, lui succèdera en 1992 le Lieutenant Clément TEYSSIER jusqu'à fin 1994
- 1992 les premiers bips arrivent au nombre de 6, il faudra attendre 1996 pour avoir un équipement complet.

A plusieurs reprises, le Centre a eu la lourde charge d'organiser le Congrès Départemental, moment officiel et convivial qui unit les sapeurs-pompiers de la Haute-Loire, le 28ème en 1939, le 51ème en 1967 mais également sur le plan sportif, le parcours régional en 1994.

La chefferie du Centre est assurée de 1994 jusqu'à 2008 par le Lieutenant Daniel COTTIER avec son adjoint le Lieutenant Jean-Marie BARDEL. Le Centre se dotera de moyens modernes et spécifiques en lien avec notre secteur industriel et rejoindra le corps Départemental lors de la Départementalisation en 2001.



Simulation d'intervention

Historique du Centre d'intervention de Saint-Pal-de-Mons:

- 1910 : on retrouve dans les archives Municipales les premières démarches faites auprès de la Commune pour l'acquisition d'une pompe à incendie manœuvrée uniquement à la force des bras et de divers accessoires qui sera validé par le Conseil Municipal. Ce matériel est tout d'abord stocké dans un local loué par la Commune, puis à partir de 1914 dans le sous-sol de la Mairie nouvellement construite. Ce corps Municipal non officiel fort de 16 hommes dura jusqu'après la guerre de 39-45 sans aucun renfort de moyens.
- 1946 : la Préfecture donne son accord pour la création officielle d'un corps de sapeurs-pompiers, les personnels sont alors dotés d'une tenue réglementaire composée d'une veste, d'un pantalon, d'un casque et d'un ceinturon.
- Le Conseil Municipal du 10 Février 1950 donne son accord pour l'achat de matériel plus performant pour l'époque. L'année suivante verra arrivée une motopompe, des tuyaux et des lances. La traction de cette pompe sera assurée par les rares véhicules de particuliers dotés d'un attelage ;
- 1966 : le Centre se dotera d'un véhicule de première intervention et d'un véhicule de transport,



Simulation d'intervention en milieu périlleux

- 1974 : dotation d'un engin pompe de type Dodge 6x6.
- 1981 : construction d'une nouvelle caserne.
- 1987 : arrivée du premier véhicule de secours à personnes.

Ont assuré successivement le commandement du centre d'intervention de Saint-Pal-de-Mons :

Les Lieutenants GERPHAGNON, VIAL, Joseph CONVERS, Marius MOULIER, Gérard FAYARD, Jean MOULIER et Antoine FAYARD.

L'histoire du Centre de Secours de Sainte-Sigolène Saint-Pal remonte à 1997 avec une organisation conjointe du 81ème Congrès Départemental des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire.



Simulation d'extinction de feux

La fusion se prépare de long mois, la construction du nouveau centre de secours sur la Zone Industrielle des Pins, à cheval sur nos 2 Communes marquera la création du Centre de Secours de Sainte-Sigolène Saint-Pal le 14 Décembre 2009.

Le matériel et les hommes sont alors regroupés dans cette nouvelle entité moderne et fonctionnelle, qui couvrira les Communes de Sainte-Sigolène, Saint-Pal-de-Mons et les Villettes.

Le commandement sera assuré successivement par le Lieutenant François CABANE jusqu'en 2011, suivi du Capitaine Pascal PERRIN, en 2017 par le Capitaine Stéphane PONS et

enfin en 2020 le Lieutenant Mathieu PEPIER. L'ensemble de ces chefs de Centre furent secondé par le Lieutenant Gilles RONZE jusqu'à son départ en retraite en 2023, remplacé par l'Adjudant-Chef Dominique CHOMARAT.

Le centre de secours compte aujourd'hui 50 sapeurs-pompiers répartis comme suit :

- 1 officier, chef de centre,
- 10 sous-officiers chef d'agrès tout engins,
- 8 sous-officiers chef d'agrès une équipe,
- 29 caporaux et sapeurs,
- 2 membres du service de santé.

Notre parc matériel se compose de 8 engins et 2 remorques :

- 1 véhicule de liaison,
- 1 véhicule de liaison tout terrain,
- 1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes,
- 1 véhicule d'interventions diverses,
- 1 fourgon pompe tonne et d'approche secours routiers,
- 1 échelle aérienne de 24m,
- 1 véhicule feux de forêts,
- 1 camion-citerne incendie et mousse,
- 1 moto-pompe remorquable,
- 1 lance canon remorquable.

Le centre a assuré 622 interventions en 2023 se répartissant :

- 451 secours à personnes,
- 82 incendies,
- 80 opérations diverses,
- 9 interventions r i s q u e technologique.

Programme de notre centenaire :

- À partir de 11h exposition de véhicules dans le Centre-Ville de Sainte Sigolène,
- 11h manœuvre de l'équipe de secours en milieu périlleux et montagne depuis l'Eglise de Sainte-Sigolène,
- 12h cérémonie officielle et hommage aux sapeurs-pompiers disparus.
- À partir de 14h30 portes ouvertes au centre de secours, au programme :
- Des manœuvres ont ponctué l'après-midi, notamment une manœuvre retraçant notre histoire à 17h30,
- L'exposition de véhicules anciens et récents, mais également de miniatures,
- Le parcours pour les enfants,
- La sensibilisation aux accidents domestiques et initiation aux gestes qui sauvent,
- La démonstration de manipulation de nouveaux animaux de compagnie,

Cette journée s'est clôturée par la dégustation de notre soupe aux choux accompagnée d'une bandas.

Centre de Secours
Saint-Pal Sainte-Sigolène



Repas du centenaire



L'ATELIER B

L'Atelier B géré par Madame Blandine Defours a vu le jour en Janvier 2024 sur notre Commune. Madame Defours est créatrice d'arts. Elle propose de la peinture acrylique sur tous supports : tableaux, marque pages, boîtes à mouchoirs, textiles... Toute commande est personnalisable. Elle peut créer pour des anniversaires, des naissances, des baptêmes...



Exemple de peinture

Elle est joignable par téléphone au 06.40.98.67.16 ou par mail à crea.atelierb@gmail.com. Madame Defours dispose d'une page Facebook et d'un site Internet : <https://crea-atelierb.fr/>

Les commandes, les demandes de devis ou les demandes d'informations peuvent se faire par téléphone, par mail ou directement à son atelier au 14, Rue Bois de Nice (Lichemialle) à Saint-Pal-de-Mons.

Elle propose la livraison pour les villages avoisinants et peut envoyer par la Poste pour des colis de petit format. Sinon, votre commande sera à récupérer sur place.



Blandine Defours

Alors n'attendez pas ! Allez découvrir les créations de cette artiste fraîchement installée sur la Commune !



Des créations de qualités

UNE NOUVELLE ESTHÉTICIENNE

Depuis plusieurs mois, je vous accueille à mon domicile au 13, Rue de Pontonnet (appartement 26) à Saint-Pal-de-Mons en temps qu'esthéticienne diplômée et prothésiste ongulaire certifiée.

Ayant travaillé plusieurs années en Maison de Retraite ainsi qu'en Ecole Maternelle, j'ai eu envie de changement.

Le domaine de la beauté m'a toujours attiré. Pendant deux ans, j'ai vendu des produits

cosmétiques, via les réseaux sociaux. J'avais l'envie de me former davantage sans oser le faire. De plus, étant maman de quatre enfants, cela était compliqué pour moi de retourner à l'école.

Après une réflexion sur mon futur professionnel, j'ai opté pour un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) d'esthétique en distanciel que j'ai passé sur deux ans avec de nombreux stages dans des instituts (l'Atelier Beauté d'Eva, un Petit Institut...). J'ai obtenu mon CAP en Juillet 2023 mais suite à des problèmes de santé, j'ai dû mettre entre parenthèses mon projet.

En Mars 2024, j'ai effectué une formation de prothésiste ongulaire à Saint-Étienne. Cela m'a vraiment permis de connaître le métier de prothésiste ongulaire et de proposer de nouvelles prestations à mes clientes.

Je propose de nombreuses prestations allant des épilations

visage et corps, ainsi que des soins visage, des cours d'auto-maquillage, la beauté des pieds, la pose de semi-permanent, rallongement : chablon, popit capsule...

Depuis plusieurs mois, les clientes peuvent prendre rendez-vous par téléphone au 06 76 98 36 58, par mail à elo.vericel@icloud.com ou directement sur Planity, mais également via les réseaux sociaux : Instagram et Facebook.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, anniversaires ou autres événements, je propose des cartes cadeaux.

Planity: <https://www.planity.com/elo-beaute-43620-saint-pal-de-mons>

Facebook : <https://www.facebook.com/elodie.vericel.1>

Instagram : https://www.instagram.com/elodie_vericel?igsh=MWh5MWZwOGU4cThlcQ==

Elodie Vericel



Elodie Vericel



LA VISITE DE LA FAMILLE SCHANZER



La famille Schanzer à Lachamp

Le Vendredi 20 Septembre, les deux frères Schanzer, juifs poursuivis, qui entre 1943 et 1945 avaient été logés et protégés à Lachamp par Madame DOREL, sont revenus, avec toute leur famille (trois générations) sur les lieux de leur enfance « San-Paloune ». Une petite réception à leur intention a été organisée en Mairie.



Réception en Mairie

L'INAUGURATION DE L'ANTENNE FRANCE SERVICES

Depuis Avril 2023, le bureau de poste de Saint-Pal-de-Mons accueille une Antenne France Services (AFS), offrant un accompagnement administratif de proximité. Inaugurée le 11 Octobre en présence de nombreux élus et responsables, cette antenne est la première de France à fonctionner uniquement sur rendez-vous, permettant un accompagnement personnalisé pour chaque usager. Ce dispositif a été rendu possible grâce à un financement de 137 000 euros de la Commission Départementale de Présence Postale et Territoriale (CDPPT), qui a permis la rénovation du bureau et la création d'un espace confidentiel équipé de matériel pour les démarches administratives.

Rattachée à France Services de Beauzac, l'AFS de Saint-Pal-de-

Mons répond aux besoins des habitants, notamment pour des démarches liées à la carte d'identité, à la déclaration de patrimoine ou aux services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Depuis sa réouverture en mars 2023, l'antenne a permis

de réaliser près de 180 accompagnements, dont la majorité en rendez-vous sur des sujets variés (Carte Nationale d'Identité, Direction Générale des Finances Publiques, etc.).

Le facteur-guichetier, acteur central du dispositif, assure la distribution de courrier le matin avant d'accueillir les usagers au guichet l'après-midi, et consacre les Vendredis après-midis à l'AFS. Ce modèle pionnier, expérimenté en Auvergne-Rhône-Alpes, s'inscrit dans la stratégie nationale de La Poste de créer 120 nouvelles antennes pour rapprocher les services publics des citoyens, notamment dans les



Discours sur le parvis de la Mairie

zones rurales comme la Haute-Loire.

En Haute-Loire, 21 Maisons France Services assurent un service de proximité, accessible à moins de 30 minutes de chaque habitant. Ce réseau comprend également deux unités itinérantes et deux sites multiservices pour assurer une couverture étendue du territoire.



Devant l'Antenne France Services



Guy Decroix



L'AVIEZ VOUS DEVINÉ ?

Sur le dernier Bulletin Municipal, le village représenté, en page de couverture, était **Les Mâts**.

NOUVELLE EDITION !

Où se trouve le village représenté en première page de couverture ?

Réponse : dans le prochain Bulletin Municipal



L'ECO-PATURÂGE



Le troupeau de montons

Dans la continuité de ses actions écoenvironnementales, la Commune a choisi cette année encore l'éco-pâturage.

Il s'agit d'une solution **alternative** : **remplacer l'entretien mécanique des espaces par le pâturage des animaux. Il permet donc de diminuer la consommation de carburant et les pollutions associées à l'utilisation des machines.**

L'éco-pâturage contribue également à la fertilisation naturelle des sols, bénéfique à la faune et à la flore.

Après les chevaux, ânes et montons, c'est un troupeau de sept chèvres ainsi qu'un troupeau de cinq moutons qui ont investi la Commune. Les deux troupeaux ont



Le troupeau de chèvres

fait le tour des espaces verts. Suite à la fin de la saison estivale, le contrat a donc pris fin.

Pendant son séjour à Saint-Pal, le troupeau de chèvres a notamment eu la visite de la classe des TPS/PS de l'Ecole Saint-Joseph. Les enfants étaient très heureux de voir les chèvres.



La classe des TPS/PS



Les enfants étaient ravis !

« L'OCCITAN EST TOUJOURS VIVANT »

Tel est le titre de l'animation que Jean-François Convers a organisée le Vendredi après-midi 11 Octobre à la Médiathèque de Saint-Pal-de-Mons. C'était une sorte de mise à l'honneur de cette langue et de cette civilisation qui étaient celles des habitants de nos campagnes jusque dans les années 1960. Il les a fait revivre à travers des lectures de textes d'auteurs locaux évoquant des travaux champêtres de l'époque et des chants et danses traditionnels conduits par un groupe de musiciens qui avaient accepté de l'accompagner, dont une joueuse de vielle à roue, particulièrement bonne pédagogue pour faire chanter et danser. Le public, nombreux et heureux, a participé et apprécié l'ambiance détendue et cordiale. Un moment de fête à l'ancienne !

« Ten ! Nos sèm bian galats ! » Va ! Nous nous sommes bien amusés !



Jean-François Convers et le groupe de musiciens



Le public était nombreux



LE CHANTIER SUR LE CHANSOU A CULPEYROUX

Au cours du mois d'Avril, un chantier de maîtrise du piétinement et de restauration des zones humides sur le Chansou a eu lieu à Culpeyroux. Il s'agit de l'Établissement Public D'aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) Loire Lignon accompagné de l'Entreprise Chambon Paysage qui ont mené à bien le chantier malgré des conditions climatiques humides.

l'amélioration des écosystèmes locaux.

Ainsi divers types de travaux ont été réalisés sur ce secteur. La ripisylve (végétation le long des cours d'eau) a été restaurée sur 300 mètres et des techniques de génie végétal ont également été utilisées permettant de renforcer la biodiversité et de stabiliser les berges.

Le Chansou restauré à Culpeyroux

Deux gués ainsi qu'un abreuvoir stabilisé en berge ont été aménagés sur ce linéaire permettant

a aussi été installé pour préserver ce milieu sensible.

Les travaux ont inclus l'aménagement du pont cadre pour assurer la continuité piscicole, avec une hauteur de chute inférieure à 50 cm. Enfin, environ 2 500 m² de zones humides ont été protégés via une mise en défens.

Des plantations complémentaires seront prochainement réalisées dans le but de renforcer ces aménagements et d'assurer leur pérennité.

Ces travaux ont pour objectif de contribuer à la conservation de la biodiversité et à la protection de la ressource en eau. Ainsi cela représente un pas important vers la préservation des écosystèmes fragiles du Chansou.



Création d'un abreuvoir

Ce projet important, réalisé dans les parcelles de deux agriculteurs, a permis de mettre en œuvre plusieurs actions concrètes pour la préservation et

aux animaux de s'abreuver ou de traverser le cours d'eau sans dégrader les berges, réduisant ainsi l'impact du piétinement. Un abreuvoir déporté en zone humide



Des berges stabilisées



LA CONFÉRENCE SUR LE FRELON ASIATIQUE : SENSIBILISATION ET ÉCHANGES

La Commune de Saint-Pal-de-Mons a organisé une conférence sur le frelon asiatique, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable. Animée par Lucien Fayard, cet événement a attiré une trentaine de participants, désireux d'approfondir leurs connaissances sur cet insecte envahissant et ses impacts sur l'écosystème local.

Lucien Fayard a débuté la conférence par une présentation détaillée sur la biologie et le comportement du frelon asiatique,

soulignant les menaces qu'il représente pour les abeilles, la biodiversité en général, mais également pour les Hommes. Son approche a favorisé les échanges, permettant à u x participants de poser des questions et d'en discuter.

un aperçu précieux pour mieux comprendre ces insectes.



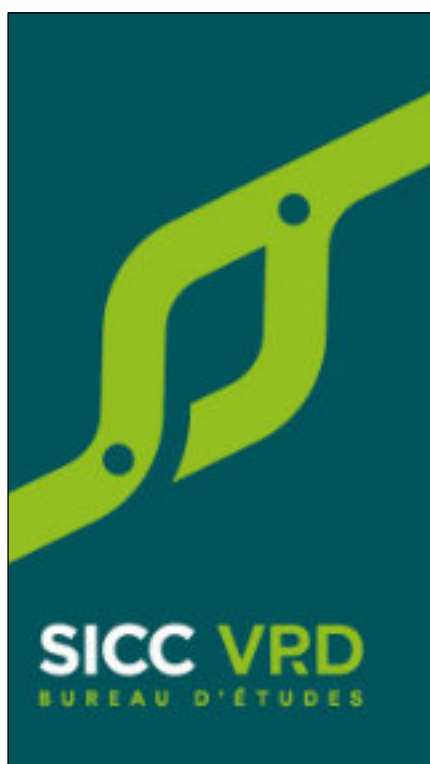
Une trentaine de participants au rendez-vous



Des nids de frelons et des pièges

Dominique Faure, expert en piégeage, a enrichi la séance en présentant des nids de frelons et de guêpes. Cette présentation visuelle a offert

Cette conférence a non seulement sensibilisé le public aux dangers du frelon asiatique, mais a également incité à des actions concrètes pour protéger notre environnement. Les participants ont montré un réel intérêt pour s'engager dans des initiatives de préservation.



Apporter l'expertise nécessaire pour la réussite de vos projets

BUREAU D'ÉTUDES VRD SPÉCIALISÉ DANS LES INFRASTRUCTURES, AMÉNAGEMENTS URBAINS ET ROUTIERS, RÉSEAUX, ASSAINISSEMENT AUTONOME.

Sylvain DUMOND
06 74 78 02 04

sicc-vrd.fr



NAISSANCES



Le 13 Mars 2024 Lucas CHEL

Le 14 Janvier 2024
Marceau BERGER

Le 10 Avril 2024
Maëlle GIRAUD



Le 9 Février 2024 Lucien SOLVIGNET



Le 13 Avril 2024 Milo BOURRET



Le 19 Avril 2024 Nino ROYER



Le 28 Avril 2024 Ella LOGIER

Le 30 Mai 2024
Maloé DAVOUST



Le 2 Juillet 2024 Déa SAMUEL



Le 23 Juillet 2024 Mia BUZZINO

Le 28 Juillet 2024
Alba COUTURIÈLIX

Le 12 Août 2024
Julio POMARES



Le 13 Août 2024 Noé DUPREZ



Le 24 Septembre 2024 **Jean CORNILLON**



Le 2 Octobre 2024 **Emy FAYARD**



Le 14 Octobre 2024 **Bertille DEVIDAL**



Le 29 Octobre 2024 **Ilona FALIX**

PARRAINAGE REPUBLICAIN

Le 10 Novembre 2024 **Malo GARNIER** fils de Benoît GARNIER et de Anne-Sophie COLOMBET domiciliés La Bruyère

MARIAGES

Le 16 Mars 2024 **Valérie FACY** et **Eric RIOCREUX**

Le 20 Avril 2024 **Eve BARD** et **Mickaël MOUNIER**



Le 22 Juin 2024 **Lauriane ARSAC** et **Vincent VACHER**



Le 31 Août 2024 **Laura CHOMAT** et **Clément LOMBARD**
(cérémonie religieuse uniquement)



DÉCÈS

Le 9 Février /2024

Bernadette CLUZEAU épouse BERGER

domiciliée à Saint-Pal-de-Mons

Le 12 Février 2024

Joseph SOUVIGNET

domicilié à Riotord

Le 2 Mars 2024

Marie Augusta SOUVIGNET épouse DECITRE

domiciliée 22 Rue du 14 Juillet

Le 7 Mars 2024

Michel Joseph Auguste BRUYERE

domicilié 8 Lotissement des Jardins

Le 30 Mars 2024

Alphonse, Antoine BRUNON

domicilié 31 Rue du 14 Juillet

Le 30 Mars 2024

Antoine COLLARD

domicilié à Sainte-Sigolène

Le 1 Avril 024

Monique, Marie, Jeanne MONNIER épouse

JOUSSERAND

domiciliée Le Grand Chemin

Le 5 Avril 2024

Odile, Marie RIOCREUX épouse TILLON

domiciliée à Riotord

Le 22 Avril 2024

Paulette, Marie SOUVIGNET épouse FAYARD

domiciliée Résidence Saint-Régis

Le 24 Mai 2024

Jean, Joannès CHARRA

domicilié Résidence Saint Régis

Le 28 Mai 2024

Renée, Pierrette Marie DEPEYRE épouse VASSAL

domiciliée à Sainte-Sigolène

Le 29 Mai 2024

Alexis, Jean BARRALON

domicilié au 15 Montée des Lilas

Le 3 Juin 2024

Jean-François, Christian TERRAT

domicilié à Laval

Le 5 Juin 2024

Michel, Jean, Claude PAULET

domicilié 10 Rue des Prairies

Le 6 Juin 2024

Alain, Joseph, Denis CHAMPAVERE

domicilié La Pouyat

Le 10 Juin 2024

Jean, Claudius TOURON,

domicilié Lotissement de Courtanne

Le 19 Juin 2024

Alfred TOMAS

domicilié à Chanteloube

Le 05 Juillet 2024

Jean, Victor, Marius COURT

domicilié Les Bruyerettes

Le 6 Juillet 2024

Régis, Auguste VACHER

domicilié Les Mâts

Le 21 Juillet 2024

Marie, Augusta TEYSSIER

domiciliée à Firminy

Le 15 Août 2024

Maryse, Pierrette ROUCHON épouse PERILLON

domiciliée 7 Rue de l'Ecole

Le 28 Août 2024

Max, Gérard RAZE

domicilié au 18 Chemin de la Rivoire

Le 19 Septembre 2024

Maurice, Claude, Joseph BESSET

domicilié à Saint-Chamond

Le 26 Septembre 2024

**Odette, Jeannine, Marguerite, Euphroisie CORNUT
épouse JOUBERT,**

domiciliée Résidence Saint Régis

Le 16 Novembre 2024

Alphonse, Marie, Louis COURBON

domicilié à Sainte-Sigolène

Le 21 Novembre 2024

Roland, Jean ALARCON

domicilié 2 Rue du Stade